



Salarie en mission : changement de statut

Par **Leezef**, le **01/09/2015 à 12:38**

Bonjour,
Je vais bien apprecier votre conseil sur la situation suivante:
Je suis venue en France pour travailler dans une HQ de mon entreprise pour 3 ans avec la carte :salarie en mission. Cela fait deja un an, et je voudrais bien rechercher une autre emploi en France.
Un mariage avec un Francais, cela peut donner quelles avantages dans cette situation?
Pour combine des annees doit on etre marie pour obtenir le droit de chercher un travail permanent?
JE vous remercie bien pour votre aide